

La nomenclature générale des actes professionnels Module Perfectionnement

Contexte

Cette formation sur la NGAP d'une journée s'adresse aux IDEL conventionnées ou remplaçantes ayant déjà réalisé la formation de 2 jours sur la nomenclature des actes professionnels. Elle est prise en charge dans le cadre du FIFPL.

Objectifs

1. S'approprier toutes les caractéristiques de la NGAP
2. Connaître les règles de cumul d'actes autorisés
3. Relier la NGAP à sa pratique
4. Sécuriser son exercice et sa facturation

Prérequis

Professionnels de santé diplômés

Compétences visées

- Être capable de facturer ses actes selon les règles applicables de la NGAP

Programme détaillé de l'action de formation

- L'IDEL revisitera les cotations des soins courants et spécialisés de la NGAP et les règles de cumul sur la base de 30 exercices complexes réalisés en groupe et construits à partir de prescriptions réelles.

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives et expérientielles avec analyse de cas cliniques et de leur cotation.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Vidéos et diaporamas actualisés, basés sur la NGAP.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel de santé.
- Réalisation d'une évaluation à chaud et à froid sur l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la qualité de la formation.